

CEREMONIE DE LIBERATION DE TORCY

Samedi 27 août 2022– Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE

Monsieur le Député,

Madame la Sénatrice,

Mesdames, Messieurs les élus du Conseil Municipal

Messieurs les Présidents des associations d'anciens combattants,

Messieurs les anciens combattants,

Mesdames, Messieurs,

C'est avec gravité que je prends la parole devant vous ce soir à l'occasion de la commémoration de la Libération de Torcy intervenue le 27 août 1944.

Chaque année à la fin du mois d'août, nous nous réunissons afin de rendre hommage à toutes ces femmes, à tous ces hommes, qui ont permis par leur engagement sans faille de libérer notre pays de l'occupant nazi.

Le devoir de mémoire que nous honorons ce soir est l'occasion privilégiée de commémorer ces journées historiques de l'été 1944 à l'occasion desquelles la France retrouva progressivement la liberté.

Il y a 78 ans, jour pour jour, près de 3 mois après le débarquement en Normandie, les troupes alliées libéraient notre commune.

La libération de Torcy, deux jours après celle de Paris, marquait l'aboutissement de combats meurtriers avec l'occupant Nazi, au fur et à mesure de la libération de chaque parcelle de notre territoire.

Du 6 juin 1944 à la fin août, ce furent près de 700 000 hommes et femmes qui perdirent la vie.

Cette cérémonie, ce soir, est d'abord l'occasion de rendre un hommage appuyé aux soldats des forces alliées, américains, britanniques, canadiens mais aussi ceux venus des différents territoires d'Afrique et du Maghreb engagés dans l'armada de la liberté.

La dette que nous honorons au travers du devoir de mémoire s'adresse bien sûr à toutes celles et ceux qui combattaient pour la liberté, au premier

rang d'entre eux figurent les soldats de la France Libre et les 100 000 résistants qui se sacrifièrent pour entraver l'opposition des forces allemandes, pour faciliter la progression des forces libératrices.

IL faudra encore attendre le 23 novembre 1944 pour que l'ensemble du territoire national soit libéré avec l'entrée de la 2^{ème} DB du Général Leclerc dans Strasbourg.

Si nous pouvons vivre en liberté aujourd'hui, si notre Pays a retrouvé sa souveraineté en 1944 en même temps que son honneur souillé par la compromission du régime de Vichy, c'est grâce à ces femmes et ces hommes qui ont donné leur vie pour vaincre une des pires barbaries de tous les temps.

Le plus bel hommage que nous puissions rendre à ces héros est de tout faire pour être digne de ce qu'ils ont accompli pour notre pays et tout mettre en œuvre afin d'éviter que pareille tragédie ne se renouvelle jamais.

Comme eux, il nous appartient de dépasser nos égoïsmes et autres intérêts particuliers pour retrouver le sens de l'intérêt général, du bien public et des valeurs de solidarité, de fraternité et d'égalité qui fondent une république harmonieuse.

C'est cet héritage, ces valeurs essentielles de dévouement et de sacrifice qui caractérisait ces héros de la libération et qu'il nous appartient, toutes et tous, de transmettre aux jeunes générations.

C'est toute la signification de cette commémoration à laquelle je vous remercie d'avoir bien voulu participer.